

Diplôme d'Université Etudiant-Entrepreneur (D2E)



OBJECTIF

La création de ce diplôme accompagne la mise en place du statut national Etudiant-Entrepreneur afin de favoriser le passage à l'acte entrepreneurial de l'étudiant en cours d'étude ou du jeune diplômé.

PUBLIC

Tout étudiant avec le baccalauréat ou équivalence est requis.
Ce diplôme est également accessible au public de formation continue.
Le comité d'engagement régional sélectionne les candidats en fonction de la qualité du projet entrepreneurial et du porteur du projet.

ORGANISATION

Déroulement de la formation de septembre à juin.
Le D2E est basé d'abord sur une pédagogie inversée avec l'apprentissage par l'action. Il s'appuie sur un accompagnement individualisé de l'étudiant-entrepreneur.

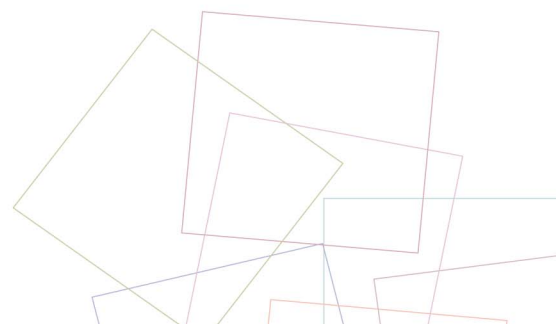
COUT

Inscription au D2E obligatoire pour pouvoir bénéficier du statut d'étudiant-entrepreneur soit 310.90 € pour un étudiant en inscription unique (si inscription à la sécurité sociale étudiante, cotisation forfaitaire de 215 € en complément)
Pour tous les cas particuliers (étudiant déjà inscrit à l'UPJV ou hors UPJV): nous consulter.
Droits en Formation Continue : 2800 €

CONTACT

Formation continue

Christophe DEPARROIS
christophe.deparrois@u-picardie.fr





● ACTIONS DE FORMATION

- Action 1 Créativité : Comment susciter des idées (méthodes, état d'esprit, exercices), s'ouvrir au processus d'innovation
- Action 2 Structurer un projet, construire un scénario, évaluer différents scénarios, évaluer l'idée et la cohérence du projet
- Action 3 Analyser un marché et la dynamique concurrentielle, définir une opportunité stratégique, intégrer le contexte sociétal et environnemental
- Action 4 Analyser un marché et la dynamique concurrentielle, définir une opportunité stratégique, intégrer le contexte sociétal et environnemental
- Action 4 Construire un modèle d'affaires intégrant une approche financière dans le temps (prix de revient, point mort, compte de résultats, bilans, tableaux de financement, flux de trésorerie, besoins en fond de roulement)
- Action 5 Financer un projet (sources et coût ; banques, fonds propres, fonds publics, partenariats)
- Action 6 Identifier et organiser des moyens à mettre en oeuvre (marketing et offre commerciale, techniques, ressources humaines)
- Action 7 Protéger un projet (propriété intellectuelle) et maîtriser les fondamentaux juridiques (droit des affaires, droit du travail et droit des sociétés)
- Action 8 Développer une vision stratégique du projet intégrant un déplacement stratégique et opérationnel
- Action 9 Communiquer auprès des professionnels, savoir-être
- Action 10 Apporter une expertise entrepreneuriale : leadership dans le projet
- Action 11 Participation aux journées sur des thématiques transversales de l'innovation, les journées d'information sectorielle ou technologique et les ateliers de sensibilisation des porteurs innovants au dispositif d'incubation (journées proposées par les différents partenaires, exemple : ARI Picardie)

● Le D2E est composé de deux UE

- L'UE1 porte sur l'acquisition de connaissances et compétences. Le parcours personnalisé de formation sera défini entre l'étudiant et un enseignant-suiveur, après évaluation de l'étudiant dans le cadre d'un test de positionnement. Il n'est pas constitué de cours qui constitueraient un parcours de formation ou diplôme au sens classique.
- L'UE 2 correspond à l'élaboration du projet entrepreneurial. Elle donne lieu à des réunions de travail avec deux suiveurs - un enseignant-chercheur et un praticien de l'entrepreneuriat - et des présentations régulières de l'état d'avancement du projet.

● Modalités de contrôle de connaissances :

- UE1 (50% de la note finale) est une note de contrôle continu.
- UE2 (50% de la note finale) est évaluée par :
 - Un rapport de projet entrepreneurial (30%)
 - Une soutenance du projet entrepreneurial (20%)



Après lecture de cette fiche formation, présentant, les conditions d'accès, le programme et les contacts institutionnels, vous souhaitez :

- [Déposer une demande d'informations complémentaires sur cette formation](#)
- [Saisir un dossier administratif Formation Continue et Candidater \(DAEU, DU, ...\)](#)

En préalable à la saisie de ce dossier (qui ne prend que quelques minutes), munissez-vous prioritairement d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivations au format numérique.

Il ne s'agit que d'une procédure de dépôt de dossier, sans engagement.

ATTENTION : pour certaines formations, cette candidature au titre de la formation continue ne dispense pas de la candidature pédagogique auprès de la composante gérant la formation.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre établissement et nous vous assurons une réponse dans les plus brefs délais.

Université de Picardie Jules Verne

Service universitaire de formation tout au long de la vie

10 rue Frédéric Petit

CS 44808

80048 Amiens Cedex 1(France)

Tél. : +33 (0)3 22 80 81 39

Fax : +33 (0)3 22 80 84 11

suftlv@u-picardie.fr

www.suftlv.u-picardie.fr